

## 6517 - Prier pour une mère morte infidèle

### La question

Le musulman peut-il prier pour sa mère morte non musulmane ?

### La réponse détaillée

Allah le Puissant et Majestueux a dit : « **Ô Allah appartient la royauté des cieux et de la terre. Il donne la vie et Il donne la mort. Et il n' y a pour vous, en dehors d' Allah, ni allié ni protecteur.** » (Coran, 9 : 116).

Dans son livre intitulé Al-Ahkam, al-Qurtubi dit : « **Ce verset enseigne la rupture de la loyauté envers les infidèles vivants et morts. Car Allah ne permet pas aux croyants de demander pardon pour les infidèles. Il n'est donc pas permis de demander pardon pour un idolâtre** ». (Al-Ahkam, 8/173).

Dans son Sahih, Mouslim rapporte d'après Abou Hourayra (P.A.a) que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « **J'ai demandé à mon Maître l'autorisation de demander pardon pour ma mère, mais il ne me l'a pas accordée. Ensuite, je lui ai demandé de me permettre de visiter sa tombe et Il me l'a accordé.** » (Mouslim, 916).

Ce hadith indique qu'Allah, le Puissant et Majestueux n'a pas autorisé Son prophète (bénédiction et salut soient sur lui), bien que la plus noble créature auprès de Lui, à demander pardon pour sa mère morte infidèle. C'est ce qu'Allah a interdit dans le précédent verset. Le présent hadith affirme textuellement cette question.

Dans son Fateh al-Quadir (2/410) Ash-Shawkani dit : « **Ce verset enseigne la rupture de la loyauté envers les infidèles et interdit la demande de pardon pour eux et la formulation de prières à l'intention d'un infidèle** ».

Si quelqu'un rétorque qu'Abraham avait dit à son père mécréant : « **"Paix sur toi", dit Abraham. "J' implorerai mon Seigneur de te pardonner car Il m' a toujours comblé de Ses**

**bienfaits. »** (Coran, 19 : 47), on lui oppose les propos d'Allah : « **Abraham ne demanda pardon en faveur de son père qu' à cause d' une promesse qu' il lui avait faite. Mais, dès qu' il lui apparut clairement qu' il était un ennemi d' Allah, il le désavoua. Abraham était certes plein de sollicitude et indulgent. »** (Coran, 9 : 114).

Ibn Abbas (P.A.a) a dit : « **A sa mort, il lui fut clair qu'il avait été un ennemi d'Allah** » Voir le Tafshir d'Ibn Kathir. Allah le sait mieux.